

## ORGANIQUES ET ORGANO-MINERAUX

# EMO L

## ENGRAIS ORGANIQUE AZOTE - SANG LIQUIDE

### COMPOSITION

AZOTE (N) organique total soluble dans l'eau: 5%

CARBONE (C) organique: 14%

DATE D'EXPIRATION: 10 mois après la production

AUTORISE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Engrais organiques ou amendements : pendant au moins 21 jours après l'application il est interdit de nourrir le bétail avec des herbes prises sur le pâturage, ou distribuées après la récolte

### AMINOGRAMME

#### Acide aminés essentiels

Arginine	1,3 p/p%
Phénylalanine	2,6 p/p%
Histidine	2,3 p/p%
Isoleucine	0,1 p/p%
Leucine	4,7 p/p%
Lysine	3,0 p/p%
Méthionine	0,6 p/p%
Thréonine	1,7 p/p%
Tryptophane	0,6 p/p%
Valine	3,3 p/p%

#### Acides aminés non essentiels

Alanine	3,0 p/p%
Acide aspartique	3,7 p/p%
Acide glutamique	2,7 p/p%
Glycine	1,5 p/p%
Proline	1,3 p/p%
Sérine	1,9 p/p%

#### Acides aminés semi-essentiels

Cystéine	0,2 p/p%
Tyrosine	0,9 p/p%

### CARACTERISTIQUES

EMO L pour sa nature organique peut être utilisé pour toutes les cultures aux différents stades végétatifs. Le produit est particulièrement indiqué à partir de la transplantation jusqu'à la nouaison des cultures horticoles, pendant le développement végétatif des vergers et pendant les premiers stades de croissance des céréales.

### DOSES ET MODE D'APPLICATION

#### TRAITEMENT FOLIAIRE:

Horticulture et herbacées: 30 kg par hectare dilué dans l'eau

Maïs, betterave, soja et céréales en général: 20-25 kg par hectare

Arboriculture et fruiticulture: 400-500 grammes pour 100 litres d'eau

#### PAR LES RACINES:

Horticulture: 10-12 kg pour 1000 m<sup>2</sup>, Arboriculture: 120-130 grammes par plante

Les traitements peuvent être répétés 3-4 fois à distance de 20-25 jours.

EMBALLAGE: BIDONS DE 10 KG ET DE 25 KG

FUTS DE 200 KG, CITERNES DE 1000 KG